

## Le coût du travail.

Trop cher.

C'est la rengaine que véhiculent les médias depuis quelque temps: le travail coûte trop cher... Étonnant lorsqu'on sait que le travail produit les richesses. Alors ? Ça ne serait pas plutôt les « *travailleurs* » qui coûtent trop cher ? Ceux-là mêmes qui créent la richesse produite ? Lorsqu'un salarié coûte cher dans la bouche d'un entrepreneur, ça veut dire que son salaire est trop élevé ou que les charges cotisations (qui sont du salaire différé, rappelons-le) trop lourdes. Il ne s'agit pas là du salaire de Franck Ribéry, footballeur professionnel, qui gagne 1 SMIC toutes les 40 mn, ou du salaire de Gérard Depardieu (environ 300 000 € mensuels)... pas du tout, il s'agit bel et bien du Smicard de base qui doit entretenir sa famille avec 1128 € nets mensuels.

Beaucoup de ceux qui lisent ces lignes savent de quoi je parle, ils le vivent au quotidien.

Beaucoup de ceux qui préconisent *une réduction du SMIC* habitent sur une autre planète. Les rentiers de l'avenue Foch n'ont décidément pas les mêmes repères que les ouvriers précaires de Castelnau Barbarens.

Monsieur Pascal Lamy, ancien directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce, du haut de ses 330 000 € mensuels appelle à une telle mesure. Immédiatement rejoint par l'inévitable monsieur Gattaz, président du MEDEF, qu'une éventuelle réduction du SMIC ne nuirait en rien, ni à ses revenus, ni à son patrimoine. Il faut dire que cette idée, aussi saugrenue soit-elle, fait son chemin dans les esprits des « *spécialistes économiques* » de François Hollande : « *un salaire minimum trop élevé peut nuire à l'emploi* » (Philippe Aghion, Elie Cohen et Gilbert Cette). Il faut déjà avoir une bonne dose de cynisme pour affirmer qu'un salaire net de 1 128 euros par mois serait trop élevé !

Attendez-vous à entendre ce refrain dans les semaines et les mois qui suivent. Il n'y a pas de fumée sans feu. Près de 43 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires en 2013 (+ 5,5%). D'aucuns pensent qu'il convient aux travailleurs pauvres de gagner moins pour garnir davantage le portefeuille de ces mêmes actionnaires en 2014.

Le partage des richesses ? C'est possible. C'est souhaitable. Il est indécent de vouloir « *rétablir l'économie de la France* » en appauvrissant davantage les catégories les plus pauvres.

Lionel Belbézier.